ELECTIONS LEGISLATIVES DU 30 JUIN 1968 — 2e circonscription - 2e et 3e arrondissements

UNION DE TOUS LES RÉPUBLICAINS

contre les dangers d'un pouvoir réactionnaire renforcé

Dimanche dernier, le pouvoir gaulliste a rassemblé autour de lui les forces les plus réactionnaires de notre pays. Par le chantage à la peur il a abusé de nombreux Français. Aujourd'hui, le véritable danger apparaît au grand jour. Le gaullisme totalitaire veut éliminer toute opposition. Il prend pour cible le Parti communiste, mais aucune formation politique n'est épargnée dès qu'elle « n'a pas l'étiquette officielle ».

Le gaullisme réactionnaire veut le pouvoir absolu. Les 142 élus qu'il a obtenu au premier tour montrent l'ampleur de la menace.

CONTRE UNE POLITIQUE ANTISOCIALE NEFASTE AUX TRAVAILLEURS ET A LA NATION

Le gaullisme revendique le pouvoir pour lui seul parce qu'il veut continuer, en l'aggravant, sa politique antisociale et antidémocratique. Il va tenter de reprendre les avantages obtenus par les travailleurs manuels et intellectuels, et de s'attaquer aux libertés syndicales et démocratiques.

Il ne règlera aucun des problèmes urgents qui se posent au pays. Plus il sera assuré d'une majorité forte, plus il pourra s'opposer aux revendications populaires.

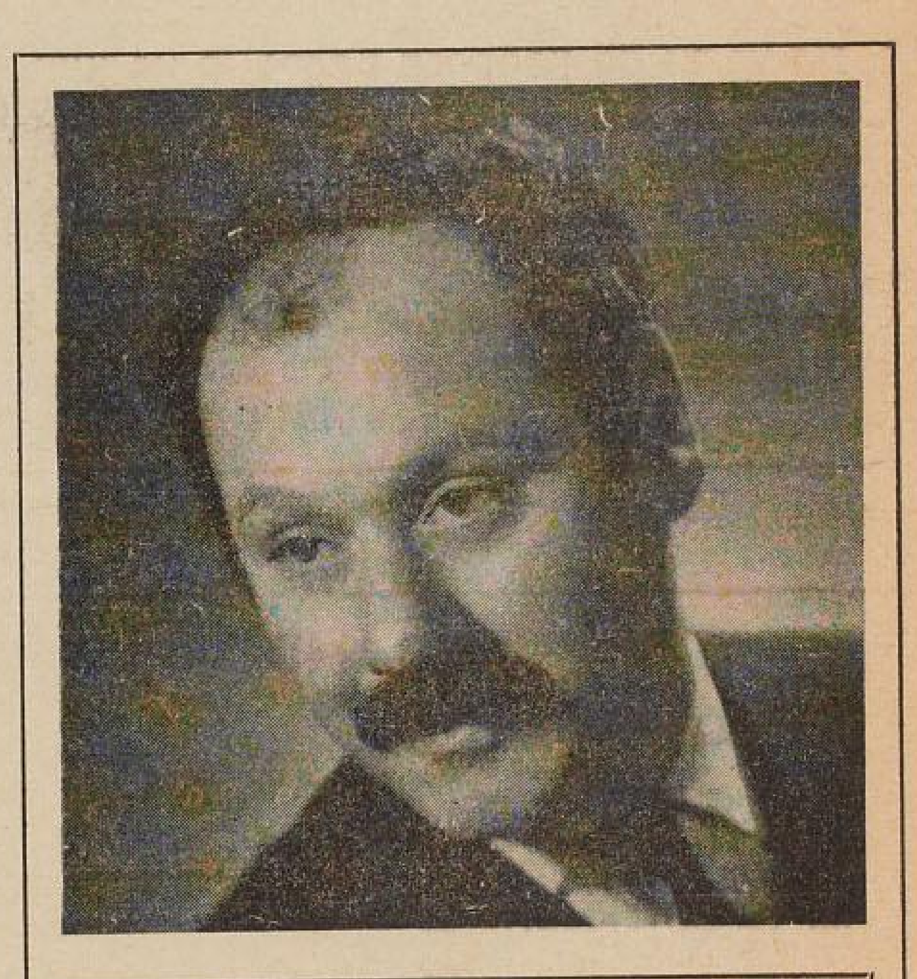
Il ne faut pas taire la vérité : la poussée gaulliste et réactionnaire représente un grave danger pour la démocratie.

FACE AU DANGER LES REPUBLICAINS DOIVENT SE RASSEMBLER

Malgré la campagne du pouvoir, une opposition importante s'est manifestée dans le pays et à Paris. Seule cette opposition, dont le Parti Communiste reste la force essentielle, pourra faire entendre la volonté des aspirations des Parisiens. Il dépend de votre vote, électrices et électeurs de votre circonscription, que cette opposition se manifeste puissamment.

Hervé ROPERT a été désigné par le suffrage universel comme candidat de tous les démocrates, de tous les républicains.

Le vote au second tour devient un devoir impérieux pour que Paris démocrate continue d'être représenté à l'Assemblée nationale.



Hervé ROPERT

CANDIDAT

Ouvrier du Livre (clicheur au journal « L'Aurore » - Membre du Comité Fédéral de Paris - Secrétaire du Comité du 2e Arrondissement du Parti Communiste Français.

Pierre MIALET

SUPPLEANT

Comptable - Conseiller de Paris - Ancien Maire 3e Arrondissement - Combattant F.T.P.F. - Croix de guerre 1939-1945.

AUCUNE VOIX REPUBLICAINE NE DOIT MANQUER AU CANDIDAT D'UNION

D'opinions différentes, les républicains de la IIe circonscription ont voulu exprimer par des votes différents au premier tour, leur opposition à la politique du régime gaulliste.

Communistes, Socialistes, P.S.U., démocrates, confirmeront leur vote. Les électeurs centristes continueront de manifester leur opposition au pouvoir autoritaire renforcé, au grave danger de l'heure.
Tous, se rassembleront au deuxième tour pour barrer la route au pouvoir absolu du gaullisme en votant pour

Hervé ROPERT

candidat d'union de tous les républicains
présenté par le Parti Communiste Français.

DESISTEMENT EN FAVEUR DE HERVE ROPERT

La F.G.D.S. (Parti socialiste S.F.I.O., Parti radical, Convention des Institutions républicaines, Clubs).
En vertu de l'accord passé le 24 juin, avec le Parti Communiste Français, la F.G.D.S. invite tous les démocrates et tous les républicains à bloquer leurs suffrages le 30 juin prochain sur le candidat désigné

Hervé ROPERT

afin de battre le candidat gaulliste.
Le P.S.U. a rappelé le 24 juin 1968, qu'au second tour : « Il convient de bloquer toutes les voix qui se sont portées vers le P.S.U. au 1er tour, sur le candidat de gauche arrivé en tête. »

GRANDES REUNIONS PUBLIQUES

IIe ARRONDISSEMENT
VENDREDI 28 JUIN, A 20 H. 30
42, rue Dussoubs

avec **Hervé ROPERT**
et **GUY BESSE,** membre du Bureau Politique du Parti Communiste Français.

IIIe ARRONDISSEMENT
VENDREDI 28 JUIN, A 20 H. 30
211, rue Saint-Martin

avec **Hervé ROPERT**
et **André WURMSER**
écrivain journaliste

Vu : le candidat.

CETTE CIRCULAIRE N'EST PAS A METTRE DANS L'URNE, VOTRE VOTE SERAIT ANNULE. — UTILISEZ LE BULLETIN DE VOTE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS CI-JOINT.

S.G.P. — PARIS.